



Contrat VTX Business Phone

Ce contrat est conclu avec la société du groupe VTX Telecom SA, ci-après dénommée le « fournisseur », la mieux à même de servir le client.

➤ COORDONNÉES DU CLIENT – TOUS LES CHAMPS SONT OBLIGATOIRES

SOCIÉTÉ Raison sociale :

Nombre d'employés : Domaine d'activité :

Représenté par :

Nom : Prénom :

Madame Monsieur Langue de correspondance : FR DE

E-mail : Tél. :

(Adresse valide et régulièrement consultée) (Fixe ou mobile - Joignable en journée)

Fonction :

Cette personne sera enregistrée comme correspondant(e) principal(e) concernant la/les prestation(s) VTX. Il est toutefois possible de déclarer d'autres correspondants principaux, administratifs ou techniques ultérieurement.

PRIVÉ Nom : Prénom :

Madame Monsieur Langue de correspondance : FR DE

E-mail : Date de naissance :

(Adresse valide et régulièrement consultée) (Au format JJ/MM/AAAA)

ADRESSE Rue / n° :

NPA : Localité :

Tél. : Fax :

(Fixe ou mobile - Joignable en journée)

➤ TARIF DE L'ABONNEMENT BUSINESS PHONE

	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ACTIF	PRIX MENSUEL DU NUMÉRO	FRAIS D'ACTIVATION DU SERVICE (numéro nouveau ou porté)	INDICATIF TÉLÉPHONIQUE SOUHAITÉ
<input type="checkbox"/>	1	CH 8.-	CHF 20.-

Note : si VTX est déjà le fournisseur d'accès Internet du client, le prix du service Business Phone passe à CHF 6.- / mois / numéro

➤ NUMÉROS SUPPLÉMENTAIRES POUR BUSINESS PHONE

	NOMBRE DE NUMÉROS SUPPLÉMENTAIRES*	PRIX MENSUEL / NUMÉRO ACTIF	FRAIS D'ACTIVATION (numéro nouveau ou porté)	INDICATIF TÉLÉPHONIQUE SOUHAITÉ
<input type="checkbox"/>	CH 8.-	CHF 15.-

* Le service Business Phone est limité à 10 numéros maximum par prestation, soit 1 numéro de base et 9 numéros supplémentaires.

Note : si VTX est déjà le fournisseur d'accès Internet du client, le prix du service Business Phone passe à CHF 6.- / mois / numéro

➤ FORFAIT MINUTES ILLIMITÉES EN SUISSE VERS FIXES ET MOBILES

VTX propose deux déclinaisons de son forfait minutes pour le Business Phone :

- un forfait Suisse illimité incluant tous les appels vers les fixes et mobiles de Suisse ;
- un forfait Suisse illimité + un pack de minutes vers l'international (incluant fixes et mobiles).

Vous pouvez souscrire à l'un ou l'autre de ces forfaits selon vos besoins en communication.

	DÉSIGNATION	DESCRIPTION	PRIX MENSUEL PAR NUMÉRO	MINUTES MENSUELLES INCLUSES PAR NUMÉRO	FRAIS D'ACTIVATION PAR FORFAIT
<input type="checkbox"/>	Forfait Suisse illimité (Fixe & Mobile)	Appels inclus vers numéros fixes et mobiles de Suisse.	CHF 12.-	Suisse : illimité*	
<input type="checkbox"/>	Forfait Suisse illimité + Pack International (Fixe & Mobile)	Appels inclus vers numéros fixes et mobiles de Suisse et des pays de la zone Internationale	CHF 26.-	Suisse : illimité* + Pack International / Fixe : 200 / Mobile : 100	CHF 10.-

* selon Fair Use Policy (FUP): Voir les détails en page 7.

Précisions :

- Un forfait ne peut être assigné à seulement une partie de l'abonnement : son prix et le cas échéant, le nombre de minutes incluses, sont obligatoirement proportionnels au nombre total de numéros de votre Business Phone.
Exemple : Business Phone 5 (5 numéros actifs) optant pour le forfait Suisse illimité + Pack International
 - ➔ Prix mensuel du forfait = prix unitaire par numéro x nombre de numéros = CHF 26.- x 5 = CHF 130.- / mois
 - ➔ Nombre de minutes mensuelles incluses vers numéros fixes de la zone Internationale pour l'ensemble du service = minutes mensuelles par numéro x nombre de numéros = 200 x 5 = 1000 minutes / mois
- Les minutes non utilisées ne sont pas reportables de mois en mois.
- Les appels en sus sont facturés selon la liste tarifaire classique (www.vtx.ch/pl-phone).
- Les minutes incluses sont utilisables par tous les numéros de la prestation concernée.
- Si le nombre de numéros varie, le prix du forfait et le nombre de minutes incluses seront adaptés en conséquence le mois suivant.
- Un forfait engage le client pour une durée de 12 mois ; passée cette période, l'option peut être résiliée tous les mois pour la fin du mois.

➤ TARIFS DES COMMUNICATIONS HORS FORFAIT

Pour les communications hors forfait voir la liste de prix en vigueur sur www.vtx.ch/pl-phone.

➤ MATÉRIEL VOIP RECOMMANDÉ

MATÉRIEL	TÉLÉPHONE VOIP YEALINK OU SNOM	TÉLÉPHONE SANS FIL DECT IP GIGASET	ADAPTATEUR TÉLÉPHONIQUE
Cf. « Formulaire de commande matériel »			

J'ai sélectionné mon équipement et son éventuelle préconfiguration dans le formulaire de « Commande de matériel ».

➤ PORTABILITÉ DE VOS NUMÉROS EXISTANTS

Merci de vous référer à la page « demande de transfert ».

➤ RÉSERVATION DE NUMÉROS SUPPLÉMENTAIRES

Si vous souhaitez réserver des numéros supplémentaires hors prestation Business Phone, merci de compléter l'annexe correspondante.

J'ai complété l'annexe du contrat VoIP et je souhaite obtenir des numéros téléphoniques supplémentaires de VTX

➤ NUMÉROS GOLD

VTX peut fournir des numéros faciles à retenir (ex. : 022 566 00 00).

J'ai complété l'annexe du contrat et je souhaite obtenir un ou plusieurs numéros Gold.

➤ VTX FAX

Je souhaite souscrire à VTX Fax et je remplis le contrat correspondant.

➤ SMART IVR

Option Smart IVR : messages vocaux interactifs ; enregistrement des conversations ; Text To Speech... (voir contrat Smart IVR spécifique).



> DURÉE DU CONTRAT

- 1 an (par défaut). Les frais d'activations seront calculés selon la configuration et les options retenues (CHF 20.-, 35.- ou 45.-).
- 2 ans : frais d'activation offerts. En cas de résiliation pendant la première année, la valeur de toutes les réductions concernées par ce contrat me seront refacturées, ainsi que le solde restant du service initialement commandé.

> FACTURATION MENSUELLE

Prélèvement automatique : facilitez-vous la vie et réglez votre facture par prélèvement automatique (LSV ou Débit Direct). Complétez le formulaire disponible sur www.vtx.ch/prelevement et retournez-le dûment signé à votre succursale VTX.

> RECOMMANDATION & DROIT D'ACCÈS

Je souscris à ce service par l'intermédiaire de (nom de la société) :

- J'autorise la société mentionnée ci-dessus à recevoir mes accès Kiosk pour la gestion du/des service(s) objet(s) du présent contrat.

> DÉCLARATION

Nos prix s'entendent TVA incluse.

- Je suis conscient qu'en cas d'usage du service en dehors de mon domicile, les appels d'urgence ne seront pas transmis au poste de secours le plus proche. En effet, ces appels sont acheminés au centre rattaché à mon domicile (selon le code postal indiqué dans la partie « Coordonnées »). En cas de nomadisme il est donc recommandé d'utiliser un moyen plus approprié pour contacter les secours.
- J'ai pris connaissance des conditions générales relatives aux prestations du groupe VTX Telecom SA ainsi que des conditions générales spécifiques aux prestations téléphoniques et en accepte les termes. Ce contrat est conclu avec la société du groupe VTX Telecom SA la mieux à même de servir le client et qui sera mentionnée sur la première facture relative à la prestation concernée. Toutes les conditions sont consultables sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.vtx.ch/cgv>.

Lieu et date :

Signature :

Nous vous remercions de bien vouloir remplir et nous retourner ce document par fax ou par courrier à:

- Lausanne : VTX Services SA – Av. de Lavaux 101 – 1009 Pully – Fax 021/721 11 12
- Genève : VTX Deckpoint, succursale de VTX Services SA - Rue Eugène-Marziano 15 – 1227 Les Acacias – Fax 022/879 84 09
- Sion : VTX Omedia, succursale de VTX Services SA – Rue de l'Industrie 54 – 1950 Sion – Fax 027/327 75 96
- Zurich : VTX Network Solutions, succursale de VTX Services SA – Grabenstrasse 3 – 8952 Schlieren – Fax 044/437 86 79
- Bâle : VTX Datacomm, succursale de VTX Services SA – St. Alban-Anlage 44 – 4052 Bâle – Fax 061/561 11 10
- Saint-Gall : VTX Intellinet, succursale de VTX Services SA – Kornhausstrasse 3 – 9000 Saint-Gall – Fax 071/ 314 01 65



Demande de transfert de numéro(s) - PROCURATION

Je souhaite changer d'opérateur de télécommunications et conserver mes numéros de téléphone actuels. Le transfert s'applique uniquement aux numéros mentionnés sur cette demande.

➤ COORDONNÉES EXACTES DU TITULAIRE DU RACCORDEMENT DU/DES NUMÉRO/S À TRANSFÉRER

SOCIÉTÉ Raison sociale :
 PRIVÉ Nom : Prénom :
ADRESSE Rue / n° :
NPA : Localité :
Ancien opérateur :

➤ NUMÉROS À TRANSFÉRER :

Raccordement : EconomyLine (analogique) Raccordement : MultiLine (ISDN) Raccordement : DDI VoIP

Numéros / Plage(s) de numéros :

1. _____ 6. _____
2. _____ 7. _____
3. _____ 8. _____
4. _____ 9. _____
5. _____ 10. _____

Il est possible de ne transférer qu'une partie des numéros (MSN) d'un raccordement ; dans ce cas, de nouveaux numéros de remplacement vous seront attribués. Limitation : un portage partiel sur des DDI (groupes de lignes BRA ou raccordement PRA) n'est pas possible.

La présente procuration tient lieu de résiliation du contrat, respectivement des clauses du contrat signées auprès de mon ancien opérateur de télécommunications et relatives au raccordement téléphonique ainsi qu'à la reprise du/des numéros mentionné(s) ci-dessus.

➤ PORTAGE PARTIEL (COCHE FACULTATIVE)

Je souhaite uniquement transférer le(s) numéro(s) fixe chez VTX sans pour autant résilier les services comme Internet ou le raccordement physique.

➤ DATE DE MISE EN SERVICE ET DE TRANSFERT SOUHAITÉE

La reprise de mon (mes) numéro(s) d'appel doit être effectuée : (cocher la mention utile)

Dès le :*

Dès que possible et sans tenir compte des conditions contractuelles*

(5 semaines minimum (fibre) ou 2 semaines (cuivre) après la réception de la commande)

*Dans le cas où la date de transfert intervient avant la fin de mon engagement auprès de mon opérateur actuel, je suis conscient que ce dernier peut me facturer des frais de résiliation anticipée.

Dès que possible mais au plus tôt à la fin de mon engagement auprès de mon opérateur actuel.

Les dispositions du contrat doivent être respectées, pour éviter que des frais supplémentaire soient exigés suite à la dissolution des contrats auprès de l'ancien opérateur.

Remarques :

Si je bénéficie de prestations de service prévoyant un contrat pour le raccordement téléphonique, celles-ci sont alors automatiquement interrompues à la date de désactivation (par ex. accès Internet, Voice over IP, réductions sur l'abonnement, Carrier présélection). La facturation de frais supplémentaires pour violation du contrat peut en découler de la part de mon ancien opérateur. Pour éviter ces frais supplémentaires, la totalité des contrats supplémentaires doit être résiliée directement par mes soins dans les délais impartis, c.-à-d. dans le respect des délais, au plus tard à la date de désactivation du raccordement téléphonique auprès de mon ancien opérateur.

VTX me communiquera ultérieurement la date et l'heure exacte du transfert. La fourniture des prestations de mon opérateur actuel prendra fin à cette date. Une coupure de la connexion Internet est à prévoir au moment du transfert du numéro qui sert de support à la connexion Internet ; cette coupure n'est le plus souvent que de quelques minutes.

➤ SIGNATURE

Je confirme par la présente que toutes les données indiquées ci-dessus sont exactes et que j'ai bien pris connaissance de toutes les informations mises à ma disposition au sujet de mon/mes numéro(s) de téléphone fixe.

Lieu, date :

Signature du titulaire du contrat auprès de l'ancien fournisseur/cachet de l'entreprise :

(Indiquez en sus le nom en majuscule, cachet d'entreprise obligatoire pour les Sàrl et SA)

Prière de retourner ce formulaire par poste à VTX Services SA, av. de Lavaux 101, 1009 Pully ou par fax au +41 21 721 11 12

Tarifs des communications VTX VoicelP

➤ DES PRIX ATTRACTIFS

Grâce à VTX Business Phone vous profitez :

- d'un service de téléphonie nouvelle génération qui intègre des fonctions d'utilisation moderne
- De forfaits au choix pour faire des économies
- Les appels entre abonnés VTX Voice sont gratuits* quel que soit votre lieu d'appel en Suisse ou à l'étranger

➤ NOS ZONES TARIFAIRES

	SETUP DE LA COMMUNICATION	PRIX PAR MINUTE
Mobile Suisse	5 ct.	25 ct. vers TOUS les réseaux mobiles suisses
Fixes Suisse	5 ct.	3.9 ct.
Zone 1	5 ct.	5 ct.
Zone 2	10 ct.	20 ct.
Zone 3	20 ct.	40 ct.
Zone 4	1/2 du prix à la minute	Selon liste de prix en vigueur disponible sur www.vtx.ch/pl-voip

Les appels à destination des réseaux mobiles internationaux sont majorés de 30 ct./min. ; le forfait d'établissement de la communication est la moitié du prix à la minute.

➤ DÉTAILS DES ZONES GÉOGRAPHIQUES

Zone 1	<ul style="list-style-type: none"> - Europe occidentale (sauf Liechtenstein mobile Zone 3) - Russie, Pologne, Tchéquie, Israël - Amérique du Nord - Australie - Nouvelle-Zélande - Asie (Japon, Chine RP, Hong Kong, Taïwan, Malaisie, Singapour, Corée du Sud) Liste disponible sur www.vtx.ch/zone1
Zone 2	<ul style="list-style-type: none"> - Reste de l'Europe sauf Biélorussie (zone 3) - Amérique centrale sauf Honduras (zone 3) - Amérique du Sud sauf Guyane néerlandaise, Surinam, (zone 3)
Zone 3	<ul style="list-style-type: none"> - Reste de l'Asie sauf Corée du Nord et Papouasie-Nouvelle-Guinée (zone 4) - Moyen-Orient, Afrique sauf Somalie et Guinée-Bissau (zone 4)
Zone 4	<ul style="list-style-type: none"> - Les îles et les relais par satellites

* gratuité limitée à deux heures maximum par appel

La liste détaillée des destinations est disponible sur <http://www.vtx.ch/pl-voip>

Description des forfaits minutes illimités

➤ DÉTAILS DE NOTRE FAIR USE POLICY (FUP)

Si vous disposez d'un forfait Suisse illimité, cela signifie que toute consommation de minutes correspondant à une utilisation raisonnable en Suisse est incluse dans votre forfait.

En cas d'utilisation excessive, VTX se réserve le droit de facturer les minutes de conversation supplémentaires au prix de la liste en vigueur (www.vtx.ch/pl-phone).

On parle d'utilisation excessive lorsque le volume de minutes mensuel consommé dépasse 1000 min / compte SIP (n°) vers les fixes de Suisse et 240 min / compte SIP (n°) vers les mobiles de Suisse.

Les appels vers des numéros spéciaux (p. ex. 084x, 18xx) et des services à valeur ajoutée (090x) ne sont pas inclus dans le forfait Suisse illimité.

➤ DÉTAILS DES DESTINATIONS INCLUSES DANS LE PACK INTERNATIONAL

Si vous disposez d'un forfait Suisse illimité avec pack International, vous bénéficiez d'appels inclus à hauteur de 200 minutes vers les fixes et 100 minutes vers les mobiles de la zone Internationale.

Cette zone inclut les destinations suivantes :

France, Allemagne, Portugal, Espagne, Italie, Belgique, Etats-Unis, Royaume-Uni, Autriche, Canada, Russie, Pays-Bas, Grèce, Pologne, Luxembourg, Hongrie, Danemark, Slovaquie, Suède, Tchéquie, Australie, Irlande, Chypre, Singapour, Norvège, Islande, Finlande, Estonie, Andorre, Cité du Vatican.

Les appels vers les autres destinations sont facturés selon nos tarifs en vigueur disponibles ici : www.vtx.ch/pl-voip.

Réservation de numéros inactifs

Vous pouvez réserver ou héberger un ou plusieurs numéro(s) en vue d'une utilisation ultérieure. Voici le coût de cette option :

PLAGE DE NUMÉROS	PRIX PAR PLAGE ET PAR MOIS	FRAIS D'ACTIVATION
1	CHF 1.-	CHF 10.-
5	CHF 3.-	CHF 30.-
10	CHF 5.-	CHF 50.-
100	CHF 30.-	CHF 300.-
1000	CHF 200.-	CHF 500.-